

Un nouvel arrêté rendu le trois ventôse an 10, attribua la commune de Jaux au canton de Compiègne, reporta les communes de *Francières*, *Hémévillers* et *Montmartin* dans le canton de *Grandfresnoy*, et transféra le chef-lieu de ce canton à *Estrées-Saint-Denis*.

Depuis ce moment, le canton d'*Estrées* n'a éprouvé dans son organisation d'autre modification que celle résultant de la suppression des petites communes de *Bois-d'Ageux*, *Montmartin* et *Rucourt*. Il comprend actuellement les dix-sept communes qui vont être décrites ci-dessous.

**ARMANCOURT**, *Harmancourt*, *Harmencourt*, *Hamencourt*, *Hermencourt*, *Hermancourt*, *Armencourt*, *Ermencourt*, sur la limite orientale du canton; au Nord et à l'Est du territoire du *Meux*.

Le territoire de cette commune, qui a fort peu d'étendue, est formé d'une partie basse dans la vallée de l'Oise jusqu'au bord de cette rivière, et d'une partie élevée au milieu de laquelle le chef-lieu est placé.

Ce village est fort-mal bâti et de chétive apparence; les rues sont sales et boueuses, même dans les tems les plus chauds; de petites sources y entretiennent une humidité rendue perpétuelle par le voisinage de plantations multipliées dont les branches recouvrent la voie publique; aussi les chemins sont-ils extrêmement mauvais et les abords du pays difficiles en toute saison.

Le curé d'*Armancourt*, qui dépend aujourd'hui de la succursale du *Meux*, était conférée par l'abbé de Saint-Corneille de Compiègne. Il y avait aussi dans l'étendue de la paroisse une chapelle à laquelle nommait l'évêque de Beauvais.

L'église qui est placée sous l'invocation de la Vierge, est solidement construite en pierres de taille : on croit qu'elle a été bâtie en 1410. Elle est en forme de croix et appartient, par les caractères de son architecture, à la dernière époque du style gothique; le portail est plus récent, il est orné de deux grandes niches sur les côtés. Le clocher est central, recouvert d'ardoises. Les piliers qui soutiennent la voûte sont gros et cannelés; la nef a un seul rang de bas côtés; on remarque des restes de vitraux aux fenêtres des bras.

Il y avait à *Armancourt* un château dépendant de la maison de Lamothe-Houdancourt; il a été vendu et démoli pendant la révolution.

La *Pleine* est un hameau au Nord du village principal. La *Bacotte* et la *Grande-Rue*, autres hameaux, sont placés au-dessous du chef-lieu dans la vallée. Plusieurs maisons éparses sur le chemin de Jaux portent les noms de *Tartre* et de *Bocquet*.

La commune n'a d'autres propriétés qu'un jeu d'arc. Le cimetière a été transféré hors du village; il est clos de murs et de haies vives.

L'Oise limite à l'Est tout le territoire d'*Armancourt* qu'elle sépare de la Croix-Saint-Ouen. Il y a un bac vis-à-vis la *Grande-Rue*, en face de l'île du Grand-Peuple, qui fait partie de cette commune.

Il y a deux moulins à vent à *Armancourt*; une partie de la population est occupée à la fabrication des fromages. La culture de la vigne est la principale industrie du pays; la récolte des céréales est loin de suffire à la nourriture des habitans, aussi est-elle promptement faite, et après sa terminaison, les moissonneurs ont encore le tems de louer leurs services dans les pays de grande culture.

*Contenance*: Terres labourables, 117 h. 64,29. — Bois, 0 h. 15,26. — Vergers, terrains plantés, 16 h. 96,14. — Oseraies, 3 h. 99,99. — Friches, 0 h. 14,07. — Pâtures, 1 h. 92,20. — Prés, 1 h. 60,70. — Vignes, 40 h. 17,47. — Propriétés bâties, 4 h. 01,99. — Chemins, 6 h. 18,10. — Eaux, 7 h. 84. — Total, 200 h. 65,01.

Distance d'*Estrées*, 1 m. 1 k. — De Compiègne, 7 k. — De Beauvais, 6 m. — Marché, Compiègne. — Bureau de poste, Compiègne. — Population, 352. — Nombre de maisons, 103. — Revenus communaux, 96 fr. 50 c.

ARSY, *Arsi, Arcy, Arcy-en-Campagne, Arsis, Arsy-en-Champagne*, entre *Remy* au Nord, *Jonquières* à l'Est, *Canly* au Sud-Est, *Grandfresnoy* et *Moyvillers* à l'Ouest.

Le village est assis dans une plaine sablonneuse, dominée au Nord et à l'Est par des coteaux boisés; son exposition est au Midi; un autre bois qui avoisine le village au Sud, contribue à le garantir des inconvéniens d'une trop grande sécheresse; le sol est entièrement dépourvu d'eau courante.

*Arsy* consiste en une très-longue rue dirigée de l'Est à l'Ouest. La *Campagne d'Arsy*, hameau de la commune de *Canly*, fut réuni à *Arsy* au moment du cadastre, à cause de sa grande proximité. Des maisons construites depuis, ont fait disparaître l'intervalle très-court qui séparait les deux villages, et leur jonction contribue à donner à la rue d'*Arsy* un développement inusité dans les communes rurales dont les habitations sont presque toujours agglomérées.

La cure d'*Arsy*, aujourd'hui succursale, était conférée par le chapitre de la cathédrale de Beauvais, à qui elle fut donnée par *Hugues* doyen, vers 1250.

L'église d'*Arsy* est sous l'invocation de saint Médard; on croit que le chœur est du tems d'Henri IV; la nef a été reconstruite en